

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-

Siège social : 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie –UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2010. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Med Ali ELAOUANI CHERIF (ECC) et Ahmed BELAIFA (MTBF).

BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2010
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	85 940	85 882	43 916
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	314 574	237 833	368 317
Créances sur la clientèle	3	1 308 317	1 176 130	1 164 634
Portefeuille-titre commercial	4	5 280	8 017	10 141
Portefeuille d'investissement	5	94 254	107 482	104 429
Valeurs immobilisées	6	52 376	52 158	52 895
Autres actifs	7	29 421	33 136	26 203
TOTAL ACTIF		1 890 162	1 700 638	1 770 535
<u>PASSIF</u>				
Banque Centrale et CCP				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	98 954	64 725	92 235
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 479 948	1 348 810	1 398 269
Emprunts et Ressources spéciales	10	30 508	37 560	34 939
Autres passifs	11	94 590	74 571	57 654
TOTAL PASSIF		1 704 000	1 525 666	1 583 097
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		124 266	114 243	114 244
Autres capitaux propres		623	740	669
Résultats reportés		2	2	2
Résultat de l'exercice		11 271	9 987	22 523
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	186 162	174 972	187 438
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 890 162	1 700 638	1 770 535

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2010
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données	13	377 897	334 491	356 341
Crédits documentaires	14	373 242	331 197	353 401
Actifs donnés en garantie		0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		751 139	665 688	709 742
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
Engagements de financement donnés	15	302 849	192 895	352 250
Engagements sur titres	16	435	435	435
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		303 284	193 330	352 685
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>				
Engagements de financements reçus		0	0	0
Garanties reçues	17	863 834	695 489	839 652
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		863 834	695 489	839 652

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	19	42 876	43 907	87 718
Commissions (en produits)	20	15 286	13 029	28 349
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	3 565	3 504	6 973
Revenus du portefeuille d'investissement	22	4711	3 675	6 635
<i>Total produits d'exploitation</i>		66 438	64 115	129 675
Intérêts encourus et charges assimilées	23	-15 382	-18 387	-35 087
Commissions encourues		-1 120	-943	-2 035
<i>Total charges d'exploitation</i>		-16 502	-19 330	-37 122
PRODUIT NET BANCAIRE		49 936	44 785	92 553
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	24	-536	-1 127	-1 932
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	-130	-14	44
Autres produits d'exploitation		903	892	2 242
Frais de personnel		-20 224	-18 855	-38 000
Charges générales d'exploitation	26	-10 658	-9 625	-17 950
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-4 186	-3 828	-8 216
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 105	12 228	28 741
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	-612	-	62
Impôts sur les bénéfices	28	-3 222	-2 241	-6 280
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		11 271	9 987	22 523
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 271	9 987	22 523
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	1,127	0,999	2,252

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010
 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		59 659	60 168	122 512
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-19 158	-21 931	-36 921
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		-11 372	-2 980	-13 087
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-2067	-123	2 051
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-142 996	68 960	78 487
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		71 076	31 683	109 674
Titres de placement / Titres de transaction		4 731	1 063	-1 020
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-1 745	-23 868	-65 175
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		8 501	6 082	11 286
Impôts sur les sociétés		-5 606	-5 835	-9 870
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-38 977	113 219	197 937
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		6 706	5 230	6 228
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		8 050	-10 418	-5345
Acquisitions cessions sur immobilisations		-3 614	-3 037	-8162
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		11 142	-8 225	-7 279
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		13 000	1 000	-9 000
Augmentation / diminution ressources spéciales		-4 395	-6 464	-9 053
Dividendes versés		-12 573	-10 592	-10 536
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-3 968	-16 056	-28 589
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-31 803	88 938	162 069
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		266 947	124 878	104 878
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	30	235 144	213 816	266 947

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 (modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999).

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ✓ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers;
- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- ✓ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en

produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remis par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %

Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2010 à 5 486 KDT dont 333 KDT imputés sur le premier semestre 2010.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100% les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté.

4. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)***4.1- ACTIFS****Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2010 un montant de 85 940 KDT contre 85 882 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Caisse	14 072	17 298	13 696
Comptes ordinaires BCT	71 868	68 584	30 220
	85 940	85 882	43 916

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2010 un montant de 314 574 KDT contre 237 833 KDT au 30 juin 2009 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	157 264	171 622	279 196
Banques de dépôt	56 000	0	9 000
Banques non-résidentes	34 633	20 918	24 684
Organismes financiers spécialisés	66 318	44 839	54 946
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	359	454	491
	314 574	237 833	368 317

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la Banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2010 à 1 308 317 KDT contre 1 176 130 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Portefeuille escompte	1	1 110 319	974 119	992 202
Comptes débiteurs de la clientèle	2	125 435	116 301	90 184
Crédits sur ressources spéciales	3	30 851	35 603	34 170
Autres crédits à la clientèle	4	119 601	136 024	127 309
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		6 939	5 886	5 202
Total brut		1 393 145	1 267 933	1 249 067
Provisions sur crédits à la clientèle	5	-84 828	-91 803	(84 433)
Total net		1 308 317	1 176 130	1 164 634

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2010 à 119 601 KDT contre un solde de 136 024 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Total créances douteuses	(i)	121 288	138 707	122 845
Valeurs impayées		2 758	2 000	4 849
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		8 243	10 736	9 601
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	1 019	2 590	3 812
Agios réservés classes 2, 3 et 4		(13 707)	(18 009)	(13 798)
		<u>119 601</u>	<u>136 024</u>	<u>127 309</u>

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Classe 2	1 138	4 571	723
Classe 3	2 870	1 751	2 647
Classe 4	103 573	114 376	105 677
	<u>107 581</u>	<u>120 698</u>	<u>109 047</u>

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2009		84 433
Dotations		1 664
Reprises	(i)	(1 269)
Provisions au 30 juin 2010		<u>84 828</u>

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées	1 257
Reprises sur créances radiées	0
Reprise sur créances passées par pertes	12
	<u>1 269</u>

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2010 un montant de 5 280 KDT contre 8 017 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 496	3 734	3 691
Bons de trésor cessibles BTC	494	2 504	5 030
Autres obligations	400	800	400
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	96	185	226
Total Brut	5 280	8 017	10 141
Provision pour dépréciation	-	-	-
Total Net	5 280	8 017	10 141

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2010 à 94 254 KDT contre 107 482 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de participation	2 659	2 519	2 669
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 208	28 195
Titres d'investissement	60 803	60 941	60 871
Titres en Portage	2 207	16 007	10 207
Créances rattachées aux titres d'investissement	1 546	2 028	3 581
Total brut	95 410	108 703	105 523
Provision pour dépréciations de titres	(1 156)	(1 221)	(1 094)
Total Net	94 254	107 482	104 429

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 52 376 KDT au 30 juin 2010 contre 52 158 KDT au 30 juin 2009 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Valeurs brutes en début de période	138 831	130 718	130 718
Acquisitions	3 714	3 036	8 274
Cessions	101		(161)
Valeurs brutes en fin de période	142 444	133 754	138 831
Amortissements	(89 730)	(81 258)	(85 598)
Provisions pour dépréciation	(338)	(338)	(338)
Valeurs nettes en fin de période	52 376	52 158	52 895

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2010 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/09	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/10	Tot Amort au 31/12/09	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/10	V. Nette au 30/06/10
Fonds de Commerce	887		887	265	22	0	286	601
Terrain	12 300	109	12 409					12 409
Immobilisations d'exploitation	25 392	184	25 576	12 710	545	0	13 255	12 321
Immobilisations hors expl	785		785	232	19	0	250	535
Agencements et aménagements	28 802	1 194	29 996	16 638	1 071	0	17 709	12 287
Mobiliers et Matériels	40 513	653	41 166	32 356	1 453	35	33 777	7 389
Matériels de Transport	1 565	216	1 781	981	126	66	1 041	740
Immobilisations en cours	3 250	44	3 294	0			0	3 294
Immobilisations Incorporelles	25 337	1 213	26 550	22 416	997		23 412	3 138
Total	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	89 730	52 714
Provisions pour dépréciation								-338
Total Général	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	89 730	52 376

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 29 421 KDT au 30 juin 2010 contre 33 136 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Débiteurs divers	(i)	19 446	21 557	17 898
Comptes de régularisation	(ii)	7 918	9 687	6 068
Comptes de Stock		132	34	303
Siège, succursale et agences		9	21	-
Créances prises en charge par l'Etat		2 013	2 161	2 031
		29 518	33 460	26 300
Provision sur autres actifs		(97)	(324)	(97)
		29 421	33 136	26 203

(i) Le compte Débiteurs Divers s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Prêts et avances au personnel	12 820	13 285	13 295
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	177	21	283
Retenue à la source	41	43	39
Autres débiteurs divers	6 408	8 208	4 281
	19 446	21 557	17 898

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 031	3 554	1 866
Produits à recevoir	2 503	1 340	2 022
Débets à régulariser et divers	3 384	4 793	2 180
Compensation reçue			-
	7 918	9 687	6 068

4.2- PASSIF**Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Le solde de ce poste a atteint 98 954 KDT au 30 juin 2010 contre 64 725 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Banques de dépôt	(i)	7 820	5 020	20
Banques non-résidentes	(ii)	90 873	59 586	89 829
Organismes financiers spécialisés	(iii)	119	12	2186
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		142	107	200
		98 954	64 725	92 235

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<i>(i) Banques de dépôt</i>				
Comptes ordinaires		20	20	20
Emprunts au jour le jour et à terme		7 800	5 000	-
		7 820	5 020	20

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<i>(ii) Banques non-résidentes installées à l'étranger</i>				
Comptes ordinaires		10 840	1 513	7 128
Emprunts au jour le jour et à terme		80 033	58 073	57 701
Dépôts à terme				25 000
		90 873	59 586	89 829

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<i>(iii) Organismes financiers spécialisés</i>				
Comptes ordinaires		119	12	2186
		119	12	2 186

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 479 948 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 1 348 810 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes à vue	(i)	706 263	524 821	569 240
Comptes d'épargne	(ii)	392 203	347 214	378 216
DAT/BC et autres produits financiers	(iii)	272 569	367 299	361 118
Autres sommes dues à la clientèle		33 656	36 290	25 041
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	72 000	69 000	59 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		3 257	4 186	5 654
		1 479 948	1 348 810	1 398 269

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Compagnies d'assurances		11 405	8 582	12 603
Entreprises publiques		100 777	38 923	46 678
Autres clientèles commerciales		199 611	139 772	158 235
Comptes de non-résidents		178 855	144 147	154 640
Clients particuliers		215 615	193 397	197 084
		706 263	524 821	569 240

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	332 235	294 376	321 119
Comptes d'épargne investissement		355	355	355
Comptes d'épargne logement		36 486	32 006	34 979
Autres	(b)	23 127	20 477	21 763
		392 203	347 214	378 216

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes d'épargne à plan : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projets, épargne auto ...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Bons de caisse		109 723	138 909	136 590
Dépôts à terme		128 055	176 091	181 715
Placements en devises		34 791	52 299	42 813
		272 569	367 299	361 118

- (iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Entreprises étatiques	54 500	33 500	19 000
Sociétés privées	17 500	35 500	40 000
	72 000	69 000	59 000

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 30 508 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 37 560 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Emprunt Obligataire	-	-	
Ressources Etatiques	5 165	4 747	4 579
FOPRODI	207	274	211
FONAPRA	4 873	4 473	4 283
FOSDA	85		85
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat	6 560	9 029	8 300
Ligne PROPARCO	5 208	7 463	6 882
Lignes CFD	1 352	1 566	1 418
Crédit BIRD	969	1 615	1 295
Autres fonds extérieurs	17 137	21 424	20 052
Ligne Italienne	8 269	9 120	9 389
Ligne Suédoise	29	146	88
Ligne FODEP	12	19	19
Ligne Suisse	768	1 276	1 021
Ligne Espagnole	333	570	452
Ligne BEI	4 818	7 050	5 948
Ligne K F W	2 617	2 875	2 815
Encours FADES	291	368	320
Dettes rattachées à des ressources spéciales	228	296	264
Total Emprunts et Ressources Spéciales	30 508	37 560	34 939

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 94 590 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 74 571 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Provisions	(1)	11 386	11 991	12 818
Comptes de régularisation	(2)	14 713	13 253	16 605
Créditeurs divers		38 763	23 711	9 488
Comptes exigibles après encaissement	(3)	29 728	25 616	18 743
		94 590	74 571	57 654

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4263	4348	4 242
Provisions pour risques et charges	1 637	2 900	3 423
Provisions pour charges de retraites	5 486	4 743	5 153
	11 386	11 991	12 818

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges à payer	9 137	9 677	9 994
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 654	1 946	1 766
Crédits à régulariser et divers	3 922	1 630	4 845
	14 713	13 253	16 605

(3) Le solde des comptes exigibles après encaissement s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes exigibles après encaissement	130 307	143 148	145 083
Portefeuille encaissement	(100 579)	(117 532)	(126 340)
	29 728	25 616	18 743

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 30 juin 2010, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2010 à 186 162 KDT contre un total au 31 décembre 2009 de 187 438 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2009	50 000	5 000	2 061	107 183	669	2	22 523	187 438
Réserve facultative				9 403			-9403	0
Réserve à régime spécial			619				-619	0
Résultats reportés								0
Distribution des bénéfices							-12 500	-12 500
Réserve légale								
Subvention d'investissement					-46			-46
Résultat au 30.06.2010							11 271	11 271
Solde au 30-06-2010	50 000	5 000	2 680	116 586	623	2	11 271	186 162

4.4- ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données**

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2010 un montant de 377 897 KDT contre un solde de 334 491 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
En faveur d'établissement bancaires et financiers	179 464	148 308	155 540
Etablissements bancaires	178 577	147 559	154 659
Entreprises liées : UBCI Leasing	887	749	881
En faveur de la clientèle	198 433	186 183	200 801
Cautions fiscales	10 973	10 006	11 454
Cautions pour marchés	108 840	100 739	101 662
<i>En devises</i>	21 328	24 716	19 006
<i>Dinars</i>	87 512	76 023	82 656
Cautions douanières	20 373	26 202	24 899
Cautions diverses	52 294	44 147	57 449
<i>En devises</i>	36 602	25 882	40 178
<i>En dinars</i>	15 692	18 265	17 271
Obligations cautionnées	5 953	5 089	5 337
	<u>377 897</u>	<u>334 491</u>	<u>356 341</u>

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 373 242 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 331 197 KDT au 30 juin 2009. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Crédits documentaires en faveur des établissements financiers et bancaires	204 629	178 270	199 007
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	168 613	152 927	154 394
Ouverture de crédits documentaires	128 729	124 099	114 292
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	39 884	28 828	40 102
	<u>373 242</u>	<u>331 197</u>	<u>353 401</u>

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 30 juin 2010, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 302 849 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
SIDCO	416	416	416
	<u>4 35</u>	<u>4 35</u>	<u>435</u>

Note 17 - Garanties reçues

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	123 861	102 075	113 899
Garanties reçues des banques	300 252	184 688	292 274
Garanties reçues des banques résidentes	876	111	1 212
Garanties reçues des banques non-résidentes	299 376	184 577	291 062
Nantissement titres	30 125	27 562	31 920
Garanties reçues de la clientèle	409 596	381 164	401 559
	<u>863 834</u>	<u>695 489</u>	<u>839 652</u>

Note 18 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 juin 2010 comme suit :

Achat au comptant	22 909 KDT
Vente au comptant	15 920 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2010 comme suit :

Achat à terme	72 411 KDT
Vente à terme	54 304 KDT

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 42 876 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 43 907 KDT au 30 Juin 2009. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire(1)	3 197	2 866	6 437
Produits sur opérations de crédit(2)	36 498	37 669	74 406
Revenus assimilés(3)	3 181	3 372	6 875
	<u>42 876</u>	<u>43 907</u>	<u>87 718</u>

(1) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Marché Monétaire au jour le jour	2 565	1 825	5 204
Marché Monétaire à terme	11	-	-
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	1	89	94
Marché Monétaire en devises	573	800	914
Autres	47	152	225
	<u>3 197</u>	<u>2 866</u>	<u>6 437</u>

(2) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	31 285	31 194	61 617
Comptes courants débiteurs	4 337	4 933	9 552
Crédits sur ressources extérieures	836	1 141	2 248
Créances douteuses ou litigieuses	40	401	989
	<u>36 498</u>	<u>37 669</u>	<u>74 406</u>

(3) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	1 803	1 520	3 288
Commissions de découverts	524	720	1 364
Commissions sur billets de trésorerie	36	36	71
Report-Déport	795	1 054	2 076
Autres Intérêts assimilés	23	42	76
	<u>3 181</u>	<u>3 372</u>	<u>6 875</u>

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 15 286 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 13 029 KDT au 30 juin 2009. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	12 012	10 198	22 427
Commissions de tenues de comptes	1 028	949	1 919
Commissions sur opération de change manuel	139	98	307
Autres commissions	2 107	1 784	3 696
	<u>15 286</u>	<u>13 029</u>	<u>28 349</u>

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 565 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 3 504 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	66	96	172
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	109	115	229
Gains/ Pertes sur opérations BTA-BTC	-38	180	129
Gains de change	3 616	3 440	6 983
Perte de change	-199	-349	-580
Intérêts/emprunt obligataire en PTF commercial	11	22	40
	<u>3 565</u>	<u>3 504</u>	<u>6 973</u>

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2010 un montant de 4 711 KDT contre 3 675 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 107	2 107	4 249
Dividendes sur portefeuille participation	2 416	1 246	1 353
Intérêts sur titre en portage	40	322	409
Plus value de cession titres	148	-	624
	<u>4 711</u>	<u>3 675</u>	<u>6 635</u>

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 15 382 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 18 387 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	308	927	1 188
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	14 099	16 070	31 479
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	635	965	1 678
Charges assimilées	340	425	742
	<u>15 382</u>	<u>18 387</u>	<u>35 087</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Dépôts à vue	1 558	1 521	3 157
Bons de caisse et autres produits financiers	7 026	8 950	17 135
Comptes d'épargne	4 082	4 129	8 086
Certificats de dépôts	1 433	1 470	3 101
	<u>14 099</u>	<u>16 070</u>	<u>31 479</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à -536 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 1 127 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Dotations aux provisions	2 087	3 513	6 221
Reprises de provisions	- 1407	-2 500	-11 977
Pertes sur créances couvertes par provisions	12	57	322

Pertes sur créances non couvertes par provisions	51	65	382
Créances radiées	-	-	7 156
Récupération sur créances radiées	- 207	-8	-172
	536	1 127	1 932

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 14 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Etalement Prime /Titres d'investissement	- 69	-69	-138
Dotations aux provisions	- 61	-	-138
Reprises de provisions	-	55	320
	-130	-14	44

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 658 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 9 625 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Impôts et taxes	90	428	401
Travaux, fournitures et services extérieurs	4 532	3 949	8 008
Transport et déplacement	245	183	372
Frais divers de gestion	5 476	4 726	8 150
Autres charges d'exploitation	315	339	1 019
	10 658	9 625	17 950

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à - 612 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 0 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Plus value de cession d'immobilisations	53	-	72
Moins value de cession d'immobilisations	-	-	- 10
Redressement fiscal	- 665	-	-
	- 612	-	62

Note 28 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2010 totalise 3 222 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	16 642
Réintégrations	5 591
Déductions (dont provisions)	(9 027)
Réinvestissements exonérés	(4 000)
Résultat fiscal	9 206
Taux d'impôt	35 %
Impôt sur les sociétés	3 222

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2010, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Résultat net (en KDT)	11 271	9 987	22 523
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	1,127	0,999	2 ,252

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 235 144 KDT au 30 juin 2010 contre 266 947 KDT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Caisse	14 072	17 298	13 696
Banque centrale (comptes ordinaires)	71 868	68 584	30 220
Banques non- résidentes (comptes ordinaires)	21 784	(59 586)	4 730
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(20)		(20)
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	157 264	171 622	279 196
Banques non- résidentes (prêts au jour le jour)	12 849	20 918	12 826
Banques de dépôt (prêts au jour le jour)	56 000		9 000
Banques Non Résidentes (Emprunts au jour le jour)	(90 873)		(57 701)
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	(7 800)	(5 020)	
Banques Non Résidentes (DAT)			(25 000)
	235 144	213 816	266 947

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010**

**Mesdames, messieurs les actionnaires de
L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2010 faisant apparaître un total de capitaux propres de 186.162 KDT et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 11.271 KDT. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2010 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 02 Août 2010



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA